

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

**Présents : 9 Pour : 7+1 pouvoir Contre : 2 + 1 pouvoir
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, POYET Mathieu, DAMEZET Jérôme, MONTET Frédéric, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, FAURE Sophie

Absents excusés : SOUBEYRAND Daniel donne pouvoir à DETHY Annie, QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc,

Secrétaire de séance : BOUTTE Thérèse

**Fixation des taux de contributions directs
pour 2024**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
- Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
- Vu la note d'information de la DGCL du 9 février 2022 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2022.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 30.69%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 51.52%
- Taxe d'habitation (TH) : 8.18%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240402-2024-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 02/04/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition en 2024 et donc de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 31.30%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 52.55%.
- Taxe d'habitation (TH) : 8.34%

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux, le 02/4/2024

Le Maire,

Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
BOUTTE Thérèse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thérèse Boutte', written over a faint circular stamp.

Affichage fait le ...09 JUIL. 2024.....numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240402-2024-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 02/04/2024